

## PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil municipal tenue le **sixième jour du mois de juin deux mille dix-sept**, à la salle du Conseil, située au 10, rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil, à dix-neuf heures.

Sont présents :

M. le maire, André Jetté	
M. Roland Weightman, conseiller,	district 1
M. Stephen Matthews, conseiller et maire suppléant,	district 2
M. Jacques Decoeur, conseiller,	district 3
Siège vacant,	district 4
M. Marc Bertrand, conseiller,	district 5
M. Michel Larente, conseiller,	district 6

Les membres présents forment le quorum.

Est aussi présent :

Monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier.

Sont aussi présents à titre d'animateurs (trices) des étudiants de l'école Saint-André :

Clarisse Leclerc, Nathan Marineau, Victor Lanthier, Zakary Louis-Seize, Heidi Grandmougin, Xavier-Mikaël Geoffroy et Éla Dumas.

### POINT N° : 1

#### **OUVERTURE DE LA SEANCE**

La séance est ouverte à 19 h 05 et présidée par monsieur André Jetté, maire de Saint-André-d'Argenteuil. M. Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier, fait fonction de secrétaire et note le procès-verbal de la réunion.

### POINT N° : 2

2017-06-R117

#### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 6 JUIN 2017**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Weightman, appuyé par monsieur le conseiller Stephen Matthews

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil accepte l'ordre du jour en y apportant la modification suivante :

- Ajout du point 6.6 - Mandat à la firme Lavallée/Binette/Brière/Ouellette, CPA relatif à Recyc-Québec
- Ajout du point 7.4 - Demande d'autorisation auprès du MDDELCC par le Groupe Conseil BSA dûment mandaté par la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS***

### POINT N° : 3 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 MAI 2017**

CONSIDÉRANT que le greffier a remis une copie du procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente,  
appuyé par monsieur le conseiller Marc Bertrand

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS***

**POINT N° : 4 GESTION ADMINISTRATIVE**

**POINT N° : 4.1 AVIS DE MOTION**

**POINT N° : 4.2 PROJETS DE RÈGLEMENT**

**POINT N° : 4.3 ADOPTION DE RÈGLEMENTS:**

**POINT N° : 4.3.1**

**ADOPTION DU REGLEMENT 30-D CONCERNANT LA PROPETE, LA SECURITE, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES PARCS MUNICIPAUX ET LE CAMPING DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-ANDRE-D'ARGENTEUIL**

Ce point est reporté à une date ultérieure.

**POINT N° : 4.3.2**

**ADOPTION DU REGLEMENT 81-G CONCERNANT LA TARIFICATION DANS LE CAMPING DU PARC CARILLON ET LES MODALITES APPLICABLES LORS DE RESERVATIONS**

Ce point est reporté à une date ultérieure.

**POINT N° : 4.4**

**CORRESPONDANCE**

Dépôt du bordereau de la correspondance du mois de mai 2017.

**POINT N° : 4.5 DÉPÔT DE REQUÊTES DE CITOYENS :**

**POINT N° : 4.6 MOTION DE FÉLICITATIONS**

**POINT N° : 4.7**

**CONGRES 2017 DE LA FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES (FQM) – RESERVATION DE CHAMBRES ET INSCRIPTIONS**

CONSIDÉRANT que cette année le congrès aura lieu au Centre des congrès de Québec les 28, 29 et 30 septembre 2017;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement municipal numéro 6, 6-A et 6-C, les membres du Conseil doivent faire approuver leurs frais de représentativité au préalable;

CONSIDÉRANT que les frais des conjointes sont exclus et ne sont pas admissibles à aucun remboursement de la part de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Roland Weightman, appuyé par monsieur le conseiller Marc Bertrand :

DE PROCÉDER à l'inscription des membres du conseil, lesquels sont messieurs les conseillers Jacques Decoeur, Michel Larente et monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier au Congrès 2017 de la Fédération québécoise des municipalités (FMQ) qui aura lieu les 28, 29 et 30 septembre, à Québec;

D'AUTORISER l'inscription et la réservation des chambres et d'autoriser le service des Finances à procéder au paiement des frais reliés à la représentativité de ces membres sur présentation du formulaire prévu à cette fin, accompagner des pièces justificatives et conformément au règlement municipal numéro 6, 6-A et 6-C.

ces dépenses à même les postes budgétaires 1 02 110 00 311 et 1 02 110 00 319.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

c.c. *M. Jacques Decoeur, conseiller*  
*M. Michel Larente, conseiller*  
*M. Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier*  
*Mme Linda Deschênes, directrice adjointe aux Finances et Camping municipal*

**POINT N° : 4.8**

**DEPOT D'UN DOCUMENT EN LIEN AVEC LES INONDATIONS SURVENUES A SAINT-ANDRE-D'ARGENTEUIL**

Monsieur le maire dépose un document que la Municipalité a adressé à Monsieur Philippe Couillard, Premier ministre du Québec concernant les demandes en lien avec les inondations historiques survenues sur dans la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.

**POINT N° : 4.9**

**DEPOT D'UN DEUXIEME DOCUMENT EN LIEN AVEC LES INONDATIONS SURVENUES A SAINT-ANDRE-D'ARGENTEUIL**

Monsieur le maire dépose un document que la MRC d'Argenteuil a adressé à Monsieur Philippe Couillard, Premier ministre du Québec concernant les demandes en lien avec les inondations historiques survenues dans la MRC d'Argenteuil.

**POINT N° : 4.10**

2017-06-R120

**DEMISSION DE MME ODETTE GRENIER, ASSISTANTE POUR LA CELEBRATION DES MARIAGES ET UNIONS CIVILES**

CONSIDÉRANT qu'une résolution a été adoptée le 4 mai 2009 sous le numéro 2009-05-R129 afin de désigner une assistante pour la célébration des mariages et unions civiles sur le territoire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que madame Grenier occupait ce poste depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que Mme Odette Grenier a remis une lettre de démission en date du 12 mai 2017;

CONSIDÉRANT qu'elle n'est plus en mesure d'occuper la fonction d'assistante au célébrant pour les mariages civils;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Decoeur :

QUE le conseiller municipal accepte la démission de madame Odette Grenier au poste d'assistante à la célébration des mariages et unions civiles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

*c.c. Mme Odette Grenier, 20, rue Royale, app. 101, Blainville, Qc, J7C 4N2*

**POINT N° : 4.11**

**2017-06-R121**

**MONTANT FORFAITAIRE POUR LES CADRES - INONDATIONS 2017**

CONSIDÉRANT les inondations 2017 sur le territoire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que des heures supplémentaires ont été effectuées par les cadres;

CONSIDÉRANT que le travail additionnel n'est pas prévu dans le contrat de travail des cadres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Matthews, appuyé par monsieur le conseiller Roland Weightman :

De verser un montant forfaitaire pour les heures supplémentaires effectuées par les cadres.

Sylvain Modérie, directeur sécurité incendie	14 800 \$
--	-----------

Gilbert Ladouceur, directeur des travaux publics	4 550 \$
--	----------

Linda Deschênes, directrice adjointe finances et camping municipal	1 450 \$
--	----------

Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier	8 500 \$
---	----------

De prendre cette somme à même le poste budgétaire 02 23000 141 et de présenter cette dépense dans le programme d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

*c.c. Mme Linda Deschênes, directrice adjointe aux Finances et Camping municipal*

**POINT N° : 4.12**

**2017-06-R122**

**AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE EQUITE SALARIALE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente, appuyé par monsieur le conseiller Marc Bertrand:

D'autoriser monsieur le maire, André Jetté ou en son absence le maire suppléant et le directeur général, monsieur Benoît Grimard à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil l'entente sur l'équité salariale et tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

c.c. *Mme Édith Cardin, coordonnatrice - Équité salariale et rémunération, SCFP*  
*Mme Linda Deschênes, directrice adjointe aux Finances et Camping municipal*  
*Jean-Philippe Filion, président du syndicat*

**POINT N° : 5**

**1<sup>er</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur André Jetté, maire ouvre la période de questions à 19 h 20 pour se terminer à 19 h 35.

Six ( 6 ) personnes demandent à se faire entendre et sont entendues.

**POINT N° : 6 GESTION FINANCIÈRE**

**POINT N° : 6.1**

**2017-06-R123**

**COMPTE À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Decoeur, appuyé par monsieur le conseiller Roland Weightman et résolu:

QUE les comptes énumérés dans la liste des déboursés pour la période du 3 mai 2017 au 6 juin 2017, totalisant 265 511.64 \$ pour le fonds d'administration soient adoptés et que leur paiement soit autorisé après vérification finale par le directeur général et le maire.

Le directeur général et secrétaire-trésorier atteste qu'il y a des crédits budgétaires pour assumer ladite décision.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

**POINT N° : 6.1.1**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS BANCAIRES**

Dépôt de la liste des virements bancaires pour la période du 3 mai 2017 au 6 juin 2017 par le directeur général et secrétaire-trésorier en vertu du règlement 58-C au montant de 11 375.12 \$.

**POINT N° : 6.2**

**DÉPÔT DU RAPPORT DES ACHATS EFFECTUÉS EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR ET ENGAGEMENT FINANCIER**

Achats autorisés en vertu du règlement n° 80-D – Délégation de pouvoir - Liste

**POINT N° : 6.3**

**DEPOT DU RAPPORT BUDGETAIRE AU 31 MAI 2017**

Rapport budgétaire au 31 mai 2017

**POINT N° : 6.4**

**DEPOT DES RAPPORTS MENSUELS AU 31 MAI 2017**

— Solde des folios bancaires au 31 mai 2017 ;

— Taxes à recevoir au 31 mai 2017.

**POINT N° : 6.5 SOUTIEN FINANCIER**

**POINT N° : 6.5.1**

2017-06-R124

**AIDE FINANCIERE A L'ORGANISME LES BONS DEJEUNERS D'ARGENTEUIL INC. AU BENEFICE DES ECOLIERS ET ECOLIERES D'ARGENTEUIL – 850 \$**

CONSIDÉRANT que l'organisme « Les Bons déjeuners d'Argenteuil inc. » a été légalement constitué sous la forme d'un organisme à but non lucratif, le 13 mars 2006;

CONSIDÉRANT que Les Bons déjeuners d'Argenteuil, présents dans les 10 écoles primaires du territoire de la MRC d'Argenteuil, ont pour mission de contribuer à la réussite éducative des jeunes écoliers en leur offrant un service de déjeuners nutritifs;

CONSIDÉRANT que l'organisme est soutenu par une équipe de généreux bénévoles;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Weightman, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Decoeur :

Que la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil accepte de verser une aide financière de 850 \$ à l'organisme « Les Bons déjeuners d'Argenteuil ».

De payer cette dépense dans le code budgétaire 02-70190-971.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

*c.c. M. Marc-Olivier Labelle, président du conseil d'administration, Les Bons déjeuners d'Argenteuil inc.*

*Madame Linda Deschênes, directrice adjointe aux finances et camping municipal*

**POINT N° : 6.5.2**

2017-06-R125

**AIDE FINANCIERE A LA FONDATION DE LA RESIDENCE REGIONALE DE LACHUTE – 70 \$**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil a reçu une demande d'aide financière de la Fondation de la Résidence Régionale de Lachute qui est une fondation à but non lucratif;

CONSIDÉRANT que le but de la Fondation est d'amasser des fonds pour des projets qui amélioreront la qualité de vies des personnes âgées qui habitent au CISSS des Laurentides Point de Service Argenteuil (Résidence de Lachute);

CONSIDÉRANT que la Fondation a fait l'annonce de son premier événement de levée de fonds par le biais d'un souper bénéfice qui a eu lieu le 2 juin dernier;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Weightman, appuyé par monsieur le conseiller Stephen Matthews :

QUE le conseil municipal accepte de verser à titre d'aide financière une somme de 70 \$ à la Fondation de la Résidence Régionale de Lachute pour son souper bénéfice.

De payer cette dépense à même le code budgétaire 02-70190-971.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

*c.c. Fondation de la Résidence Régionale de Lachute, Dr G Boos, 1 chemin du Sommet, Saint-André-d'Argenteuil, Qc J0V 1X0*

*Madame Linda Deschênes, directrice adjointe aux finances et camping municipal*

**POINT N° : 6.5.3**

2017-06-R126

**ACHAT DE PUBLICITE POUR LA ONZIEME EDITION DU CONCOURS PROVINCIAL «TROIS-PISTOLES EN CHANSONS»**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une demande d'achat de publicité de Trois-Pistoles en chansons;

CONSIDÉRANT que Mme Stacy Yee, résidente de Saint-André-d'Argenteuil, fera partie des 20 demi-finalistes de la catégorie «Interprète 25-39 ans» lors du Festival Trois-Pistoles en chansons;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente Appuyé par monsieur le conseiller Marc Bertrand  
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil accepte l'achat d'une publicité sous forme de carte d'affaires pour une somme de 75 \$ afin de supporter Mme Yee dans cet événement.

De payer cette dépense à même le Fonds GENS dans le code budgétaire 1-02-701-90-972.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

*c.c. Trois-Pistoles en chansons  
Madame Linda Deschênes, directrice adjointe aux finances et camping municipal*

**POINT N° : 6.6**

2017-06-R127

**MANDAT À LA FIRME LAVALLÉE/BINETTE/BRIÈRE/OUELLETTE, CPA RELATIF À RECYC-QUÉBEC**

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe devra être nommé pour vérifier les données de la collecte sélective des matières recyclables de l'année 2016 pour le calcul de la compensation 2016 par Recyc-Québec;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente, Appuyé par monsieur le conseiller Stephen Matthews:

De nommer la firme de Lavallée/Binette/Brière/Ouellette, CPA comme vérificateur externe relativement au programme :

Recyc-Québec, dont la date limite est le 30 juin 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

*C.C. Lavallée/Binette/Brière/Ouellette, CPA, Madame Julie Brière, CPA  
Mme Linda Deschênes, directrice adjointe aux finances et camping municipal*

**POINT N° : 7 TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU**

**POINT N° : 7.1**

2017-06-R128

**AUTORISATION DE CIRCULATION – 2<sup>E</sup> EDITION TOUR PARAMEDIC QUÉBEC, 17 SEPTEMBRE 2017**

CONSIDÉRANT la demande de Tour Paramédic Québec afin d'obtenir l'autorisation par résolution du conseil municipal d'emprunter le réseau local de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, le 17 septembre 2017;

CONSIDÉRANT que le conseil appuie le passage de cet événement sur son territoire;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Bertrand,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Larente :

D'autoriser les cyclistes participants à l'événement Tour Paramédic Québec à emprunter le réseau local de la municipalité, le 17 septembre 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

c.c. : *Monsieur Wayne Mallish, 505, Des Affaires, Gatineau, Qc J8R 0B2,  
[wmallish@paramedic.coop](mailto:wmallish@paramedic.coop)  
Monsieur Gilbert Ladouceur, Directeur des Travaux publics  
Monsieur Sylvain Modérie, directeur sécurité incendie*

**POINT N° : 7.2**

2017-06-R129

**AUTORISATION DE CIRCULATION – ÉVÉNEMENT COURSE A RELAIS DE L'ÉCOLE DE LEADERSHIP ET DE RECRUES DES FORCES CANADIENNES (ELRFC), 30 JUIN 2017**

CONSIDÉRANT la demande de l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes (ELRFC) afin d'obtenir l'autorisation par résolution du conseil municipal d'emprunter le réseau local de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, le 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT que le conseil appuie le passage de cet événement sur son territoire;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Bertrand,  
Appuyé par monsieur le conseiller Jacques Decoeur :

D'autoriser les participants de la course à relais à emprunter le réseau local de la municipalité, le 30 juin 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

c.c. : *École de leadership et de recrues des Forces canadiennes (ELRFC)  
Monsieur Gilbert Ladouceur, directeur des Travaux publics  
Monsieur Sylvain Modérie, directeur sécurité incendie*

**POINT N° : 7.3**

2017-06-R130

**REPARATION DU CAMION SIX ROUES INTERNATIONAL # 32 PAR INTERNATIONAL RIVE NORD**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a fait effectuer des réparations sur le camion six roues international véhicule # 32, pour le bon fonctionnement de celui-ci suite à son utilisation durant les inondations;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé à la compagnie International Rive Nord d'effectuer les réparations nécessaires;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Matthews,  
appuyé par monsieur le conseiller Marc Bertrand :

**D'ACCEPTER** de payer les frais pour la réparation du camion au montant de 22 299.81\$ plus les taxes applicables, selon l'estimé # 1820911, de payer à même le surplus budgétaire non affecté, les frais de réparation et d'inclure les frais de réparations à la demande de compensation pour les inondations

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

c.c. : *International Rive Nord  
Mme Linda Deschênes, directrice adjointe aux finances et camping municipal  
M. Gilbert Ladouceur, service des travaux publics*



**POINT N° : 7.4**

2017-06-R131

**DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DU MDDELCC PAR LE GROUPE CONSEIL B.S.A. DUMENT MANDATÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL**

CONSIDÉRANT que dans le projet de construction, d'installation d'un système traitement de l'eau potable, une demande d'autorisation doit être présentée auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT que la préparation de cette demande d'autorisation fait partie du mandat octroyé à la firme <<Groupe conseils B.S.A. >>;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Decoeur, appuyé par monsieur le conseiller Michel Larente.  
Il est unanimement résolu :

**Que** la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil **autorise** la firme Groupe conseils B.S.A., à soumettre auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques le projet construction et installation d'un système de traitement de l'eau potable et d'émettre un chèque au montant de 654.00\$ pour le dossier de Certificat d'autorisation au MDDELCC, à l'ordre du Ministère des Finances et de l'économie du Québec.

**Que** la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil **confirme son engagement** à transmettre au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

*c. c. Groupe conseils B.S.A., M. Bertrand Samson, ING., M. Ing. (2 copies conformes)  
Service des Travaux publics, M. Gilbert Ladouceur  
Dossier municipal*

**POINT N° : 8 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**POINT N° : 8.1**

2017-06-R132

**CORRECTION DE LA RESOLUTION 2017-05-R110 – 2100 CHEMIN DE LA RIVIERE-ROUGE SUD**

CONSIDÉRANT que la résolution 2017-05-R110 contient des données erronées au niveau de la couleur;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU du 31 mai 2017;

CONSIDÉRANT que ce dernier a formulé une recommandation au conseil municipal;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Bertrand, appuyé par monsieur le conseiller Michel Larente :

QUE le conseil municipal accepte la demande de changement de couleur ou teinte selon l'échantillon fourni.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

*c.c. Propriétaire  
Service de l'urbanisme*

## **POINT N° : 9 SANTÉ, BIEN-ÊTRE**

### **POINT N° : 9.1**

#### **AUCUN POINT SOUMIS**

## **POINT N° : 10 LOISIRS ET CULTURE**

### **POINT N° : 10.1**

#### **RAPPORT DE LA BIBLIOTHEQUE**

Dépôt des rapports de la bibliothèque pour le mois de mars et avril;

### **POINT N° : 10.2**

#### **COMPTE RENDU DE DIFFERENTS COMITES**

Compte rendu du Service récréatif et communautaire;

### **POINT N° : 10.3**

2017-06-R133

#### **TARIFICATION DES ACTIVITES ESTIVALES 2017 ET ENTENTES POUR PRESTATION D'ANIMATIONS**

CONSIDÉRANT la programmation des activités récréatives pour l'été 2017;

CONSIDÉRANT le besoin d'animateurs réguliers pour lesdites activités,

CONSIDÉRANT la demande des citoyens pour le maintien d'une animation sportive au village pendant l'été.

Il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Matthews, appuyé par monsieur le conseiller Roland Weightman :

QUE le conseil municipal entérine la tarification suivante :

- Tennis : 35\$ par participant pour une séance par semaine ou 50\$ par participant pour deux séances par semaine, à raison de 6 semaines en tout
- Soccer : 40\$ pour la saison

QUE la municipalité mette à disposition ses infrastructures en priorité pour la tenue des activités et s'assure de leur accessibilité.

QUE les membres du conseil autorisent l'organisation d'un programme sportif estival en retenant les services de monsieur François Beauchamp pour les activités de soccer du mardi, l'animation ponctuelle sur la patinoire et sur les infrastructures du village, au tarif horaire de 15\$.

#### ***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS***

*c. c. Mme Karen Bocquet, coordonnatrice communautaire  
Mme Linda Deschênes, directrice adjointe aux Finances et Camping municipal*

### **POINT N° : 10.4**

2017-06-R134

#### **CAMP DE JOUR 2017 PROGRAMME D'AIDES ANIMATEURS**

CONSIDÉRANT l'organisation d'un camp de jour par le service des loisirs municipal ;

CONSIDÉRANT le recrutement d'animateurs selon les ratios suggérés par l'Association des Camps du Québec,

CONSIDÉRANT les demandes de jeunes motivés pour offrir leurs services dans le cadre des activités du camp de jour,

CONSIDÉRANT que grâce à ce programme, les jeunes acquièrent de l'expérience tout en permettant un meilleur encadrement des participants du camp lors des jeux et activités.

Il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Matthews, appuyé par monsieur le conseiller Marc Bertrand :

QUE la municipalité autorise la coordonnatrice à recruter des jeunes à titre d'aide-animateur aux conditions suivantes :

- Avoir 14 ans et plus (secondaire 3)
- Un aide-animateur toujours en binôme avec un animateur référent
- 20h par semaine par aide-animateur pour les 8 semaines du camp
- Montant forfaitaire accordé aux aides-animateurs de 150 \$ par semaine

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

*c. c. Mme Karen Bocquet, coordonnatrice communautaire  
Mme Linda Deschênes, directrice adjointe aux Finances et Camping municipal*

#### **POINT N° : 10.5**

**2017-06-R135**

#### **AUTORISATION DE VENTE DE PRODUITS AU PROFIT DES SINISTRES**

CONSIDÉRANT l'organisation d'une fête citoyenne par le service des loisirs municipal ;

CONSIDÉRANT les événements météorologiques ayant affecté le territoire et mis à jour un grand élan de solidarité et d'entraide,

CONSIDÉRANT la possibilité de tenir un kiosque et l'objectif rassembleur de cette fête,

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente appuyé, par monsieur le conseiller Stephen Matthews :

QUE la municipalité autorise la tenue d'un kiosque dédié à l'action solidaire pour la présentation de service et la vente de produits au profit des sinistrés par le Carrefour Jeunesse-Emploi d'Argenteuil (CJEA).

QUE le conseil municipal se dégage de la gestion desdits profits en laissant le Carrefour Jeunesse-Emploi d'Argenteuil (CJEA) responsable de ses priorités

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

*c. c. Mme Karen Bocquet, coordonnatrice communautaire  
Mme Linda Deschênes, directrice adjointe aux Finances et Camping municipal*

#### **POINT N° : 11 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **POINT N° : 11.1**

#### **RAPPORT D'INTERVENTION DU SERVICE DE SECURITE INCENDIE POUR LE MOIS DE MAI 2017**

Dépôt du rapport d'intervention du service de sécurité incendie pour le mois de mai 2017.

**POINT N° : 12**

**2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 20 h 07 pour se terminer à 20 h 25.

Huit ( 8 ) personnes demandent à se faire entendre et sont entendues.

**POINT N° : 13**

**2017-06-R136**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Weightman, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Decoeur:

***De lever*** la séance à 20 h 30 considérant que le contenu de l'ordre du jour est entièrement traité.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS***

**Signatures :**

---

**Benoît Grimard,  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier**

---

**André Jetté,  
Maire**